



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE
LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2016-106

PUBLIÉ LE 7 JUILLET 2016

Sommaire

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2016-07-05-001 - ARRETE 2016-OSMS-0057 modificatif sur compo de la
commission de contrôle (2 pages)

Page 3

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2016-07-05-001

ARRETE 2016-OSMS-0057 modificatif sur compo de la
commission de contrôle

**AGENCE REGIONALE DE LA SANTÉ
CENTRE-VAL DE LA LOIRE**

**ARRÊTÉ
N° 2016-OSMS-0057
modifiant l'arrêté N° 10-OSMS-0141 portant composition
de la commission régionale de contrôle de la région Centre-Val de Loire,**

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment ses articles L162-22-18 et R162-42-8 ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté N°10-OSMS-0141 portant composition de la commission régionale de contrôle de la région Centre-Val de Loire ;

Vu les arrêtés N°11-OSMS-0011, N°2012-OSMS-0054, N°2012-OSMS-0149, N°2013-OSMS-0040, N°2013-OSMS-0082, N°2014-OSMS-115, N°2015-OSMS-0120, N°2015-OSMS-0191 et N°2016-OSMS-0053 modifiant la composition de la commission régionale de contrôle de la région Centre-Val de Loire ;

Vu la décision portant nomination de l'équipe de Direction de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire n° 2016-DG-DS-0006 en date du 27 juin 2016 ;

ARRÊTE

Article 1 : la composition nominative de la commission régionale de contrôle du Centre-Val de Loire prévue à l'article L 162-22-18 du code de la sécurité sociale est modifiée en ce qui concerne les représentants du collège ARS et la Présidence, conformément aux dispositions de la liste nominative jointe en annexe au présent arrêté.

Article 2 : le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

- d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, sise 131 faubourg Bannier - BP 74409 – 45044 ORLEANS Cedex 1
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans – 28 rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS Cedex 1

Le recours gracieux ne conserve pas le délai des autres recours.

Article 3 : La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 5 juillet 2016.
La Directrice générale de l'Agence Régionale
de Santé Centre-Val de Loire :
Signé : Mme Anne BOUYGARD

**ANNEXE A L'ARRETE 2016-OSMS-0057 PORTANT MODIFICATION DE LA
COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA REGION CENTRE-
VAL DE LOIRE**

Présidente : Mme Anne GUEGUEN,
Directrice de l'offre sanitaire et médico-sociale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	Noms	Fonction	Noms	Fonction
COLLEGE ARS	Mme Anne GUEGUEN	Directrice de l'Offre sanitaire et médico-sociale	Docteur Françoise DUMAY	Directrice de la Santé Publique et environnementale
	Madame Agnès HUBERT-JOUANNEAU	Responsable du Département Offre de soins	Madame Martine PINSARD	Responsable de l'unité Allocation de ressources
	Docteur Paul BARDIERE	Pôle médical		A désigner
	Docteur Patrick BRISACIER	Pôle médical	Docteur Blaise KAMENDJE	Pôle médical
	Docteur Florentin CLERE	Directeur des études, de la stratégie et des affaires juridiques	Madame Ghislaine LEDÉ	Chef de projet au CPOM
COLLEGE ASSURANCE MALADIE	Madame Laure LARISSE	Coordonnateur régional du risque	Madame Jeanine SARRAZIN-TORDJMAN	Sous-Directeur Chargé de la cellule de coordination
	Docteur Nadine AGOSTI	Médecin Conseil Régional, DRSM	Docteur Philippe PEREZ	Médecin Conseil Régional adjoint, DRSM
	Monsieur Jean-Claude BARBOT	Directeur CPAM d'Indre-et-Loire	Monsieur Julien ROSIO	Sous-Directeur CPAM d'Indre-et-Loire
	Docteur Arlette REBERT	Médecin coordonnateur régional, AROMSA	Monsieur Jacques BIET	Directeur AROMSA
	Monsieur Eric SARRAZIN	Directeur, RSI	Monsieur Jean-Claude BURGAUD	Directeur santé RSI